

12.01. 2024

Aménagement du Centre-ville : la Ville de Concarneau lancera prochainement une nouvelle phase d'expérimentation

Le projet de réaménagement du Centre-ville a pour objectif de repenser le cœur de la ville pour favoriser les déplacements doux, révéler le potentiel piéton et cyclable du site, tout en renforçant son attractivité. Une deuxième phase d'expérimentation va avoir lieu. La Ville continuera à s'appuyer sur le comité de suivi intégrant des représentants de tous les acteurs concernés par le projet.

Vers un Centre-Ville adapté à tous les modes de circulation

L'objectif final de ce projet est de créer un centre-ville adapté à tous les modes de circulation, intégrant harmonieusement la mobilité douce aux côtés des véhicules motorisés. La Ville s'engage à promouvoir la mobilité durable, alignée sur les aspirations contemporaines en matière de déplacements urbains.

Le projet se décline en trois étapes distinctes :

- 1. Une phase d'expérimentations (en cours) pour tester les aménagements et les adapter aux besoins et aux usages.
- 2. Une période de travaux de voirie liés à la réhabilitation des réseaux d'eau menée par Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)
- 3. Une phase de travaux pour consolider le projet dans sa version définitive.

L'Expérimentation, un pilier de la démarche

L'expérimentation demeure au cœur de cette démarche innovante. Pour ce faire, la Ville met en place des aménagements économiques, limitant les coûts financiers. Les revêtements routiers sont réalisés avec une épaisseur moindre et des matériaux recyclés. Des bornes temporaires, bien que moins esthétiques, sont installées pour démontrer l'adaptabilité des aménagements avec la possibilité de rectifications sans impact financier majeur.

La première phase d'expérimentation, entamée en 2022, a permis de tester divers aménagements. Des retours significatifs ont été collectés, permettant d'identifier les succès et les ajustements à réaliser.

Une nouvelle phase d'expérimentation est prévue jusqu'en 2026

Initialement prévus en 2024, les travaux de voirie pour la réhabilitation des réseaux d'eau menés par CCA sont décalés à 2026. Ce report permet de mettre en place une deuxième phase d'expérimentation pour tester d'autres aménagements. Les changements réalisés dans cette phase 2 ne seront pas définitifs, permettant ainsi des ajustements si besoin.





CONTACT PRESSE:

Direction de la communication Bénédicte RAY-LE CORRE 02 98 50 39 04 benedicte.raylecorre@concarneau.fr

+ D'INFOS : www.concarneau.fr

Cette deuxième phase d'expérimentation se déroulera en parallèle de l'étude de requalification du centre-ville qui débutera également en 2024. L'objectif à terme est d'intégrer ces différentes démarches pour obtenir un aménagement complet, global, et cohérent d'ici 2028.

Consultation et écoute des citoyens

La concertation demeure au cœur de ce processus. Un comité de suivi a été spécialement créé, pour suivre et piloter le projet en lien avec les besoins et attentes de tous les usagers.

Le comité de suivi est constitué des représentants de :

- De l'union des commerçants et tous les commerçants de l'avenue Pierre Guéguin et quai Carnot sont également conviés à participer
- Des représentants de tous les conseils de quartier de la ville
- De plusieurs associations représentant des personnes à mobilité réduite
- D'associations du vélo
- De tous les établissements scolaires du centre-ville
- Du Syndicat mixte Ports de Pêche et Plaisance de Cornouaille
- De la Région Bretagne
- De la CCI
- De Carenco (structure qui fédère les entreprises de l'industrie navale du port de Concarneau)

La participation active des habitants, des conseils de quartier, des commerçants, et d'autres acteurs locaux est essentielle.

Mis en place en juin dernier, ce comité de suivi a pu consulter les retours d'évaluation de la première phase d'expérimentation afin de se prononcer sur les points à conserver et ceux à améliorer. Le comité se verra proposer prochainement un nouveau projet.

La Ville continuera à écouter les retours des habitants tout au long du processus, avec des outils tels que les cahiers de doléances, les cahiers de suivi, et des rencontres régulières.

La Municipalité de Concarneau invite l'ensemble de la population à participer activement à cette démarche collective, façonnant ensemble le futur du centre-ville.